



# Location- tarif – réservations

## Réservation locations

[gardiennageleslattes@hotmail.com](mailto:gardiennageleslattes@hotmail.com)

## Extrait du règlement :

### L'accès au chalet Art. 1

1. Le chalet est réservé à tous les membres du ski-club.
2. Les non-membres doivent être accompagnés d'un membre du ski-club.
3. Les jeunes de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure membre du ski-club
4. 6 places doivent être laissées libres dans le réfectoire pour les clubistes de passage.
5. Chacun a l'obligation de respecter ce règlement.

### Tarifs

#### Art. 6

	Membre	Non-membre
1. <b>Nuitée &amp; cuisine</b>	10.—	20.—
Groupe dès 10 personnes	100.—	200.—
2. Cuisine – vaisselle sans nuitée	0.—	5.—
Groupe dès 10 personnes	0.—	50.—

3. La demande de location pour des groupes est à adresser par Mail à [gardiennageleslattes@hotmail.com](mailto:gardiennageleslattes@hotmail.com)  
**Taxe de gardiennage de Frs 20.- par séjour et rétrocedée lors de la participation à la journée corvées de l'année**

4. Ne paient pas de nuitée (s) :
  - le (la) gardien(ne) et son (sa) conjoint(e) et ses enfants de moins de 16 ans
  - les enfants de moins de 6 ans.

### Places maximum Art. 7

1. Dortoir : 18 places maximum.
2. Réfectoire : 30 à 40 places maximum

### Boissons

#### Art. 8

1. Des bouteilles de vin sont à disposition contre paiement.
2. Pour toute bouteille ne sortant pas de la cave du chalet, un droit de bouchon de Fr. 5.— sera perçu.